

The Council of Ontario
Medical Officers of
Health (COMOH) is a
Section of



alPHa's members are
the public health units
in Ontario.

alPHa Sections:

Boards of Health
Section

Council of Ontario
Medical Officers of
Health (COMOH)

Affiliate

Organizations:

Association of Ontario
Public Health Business
Administrators

Association of
Public Health
Epidemiologists
in Ontario

Association of
Supervisors of Public
Health Inspectors of
Ontario

Health Promotion
Ontario

Ontario Association of
Public Health Dentistry

Ontario Association of
Public Health Nursing
Leaders

Ontario Dietitians in
Public Health

29 Janvier 2021

Hon. Stephen Lecce Ministre de
l'Éducation
438, av. University, 5^e étage
Toronto ON M7A 2A5

Hon. Christine Elliott,
Ministre de la Santé
College Park, 5^e étage
777, rue Bay, Toronto ON M7A 2J3

Madame, Monsieur,

Objet : Un retour en classe sécuritaire est une priorité essentielle

Les médecins-hygiénistes de l'Ontario appuient l'idée selon laquelle il est essentiel de rouvrir les écoles, étant donné la baisse des taux de COVID-19 à l'échelle provinciale. Après avoir bien examiné et pris en compte les indicateurs locaux, nous estimons qu'il est possible et en fait, impératif que les écoles commencent à rouvrir leurs portes avant les autres secteurs, alors que les décrets de maintien à domicile sont annulés. Il est essentiel que la réouverture des écoles se fasse de manière sécuritaire.

Données fondées sur des données probantes concernant l'importance de rouvrir les écoles et la sécurité du processus

Nous appuyons l'avis mis à jour du Hospital for Sick Children, intitulé *Guidance for School Operation during the Pandemic*, dans lequel il souligne les torts que causerait une fermeture prolongée des écoles et recommande que les classes d'enseignement quotidien en personne soient « les dernières à fermer et les premières à rouvrir »¹.

Les données tirées des rapports publiés font écho à l'expérience acquise par les bureaux de santé locaux. Elles révèlent qu'au niveau primaire et dans les centres de garde, le risque de transmission parmi les enfants et entre ceux-ci et les adultes est faible lorsque des mesures de santé publique sont en place et sont suivies^{2,3}. Un examen à jour des données probantes publié par le Centre de collaboration nationale des méthodes et outils⁴ inclut des études réalisées avant et après la réouverture des écoles et qui ont toujours démontré que celle-ci n'a eu aucun effet sur le nombre de cas de COVID-19 ou les hospitalisations liées à cette maladie.

De même, selon une très récente publication des Centres for Disease Control and Prevention (CDC)⁵, l'obligation de porter un masque et le regroupement en cohortes font en sorte que le risque de transmission dans les écoles semble faible. Et cela porte à croire que les écoles pourraient rouvrir en toute sécurité, à condition que les efforts d'atténuation appropriés soient déployés, même si, à certains moments, la transmission communautaire est forte.

Maximiser les mesures de prévention et de contrôle des infections dans les écoles

La mise en œuvre de mesures de contrôle des infections, appliquées dans toutes les écoles de l'Ontario, revêt une importance cruciale lorsqu'il s'agit de limiter la transmission de la COVID-19 en milieu scolaire.

Accentuer certaines des mesures de prévention et de contrôle des infections, comme confirmer chaque jour le dépistage chez le personnel et les élèves, les obliger à porter le masque et assurer la distanciation physique permettra de garder les écoles sécuritaires. Il est également primordial que les services de santé publique puissent assurer le suivi complet des cas et des contacts dans les milieux scolaires pour que le retour en classe soit sécuritaire. Les mesures de santé publique doivent être appliquées de manière rigoureuse et exhaustive.

Accent sur les interventions visant à réduire les risques pour le personnel

Nous conseillons également le déploiement d'autres efforts pour réduire les interactions étroites et non protégées, comme pendant les pauses et dans les salles à manger. Il s'agirait notamment d'empêcher que le personnel suive des formations en personne ou se réunisse à fins professionnelles ou sociales. Il y aurait aussi lieu de lui répéter les mesures concernant l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et, notamment, de lui fournir des mises à jour avant le retour en classe.

Le personnel itinérant continue de représenter un risque accru pour les écoles. Nous recommandons qu'il n'enseigne pas en personne à divers groupes. Nous recommandons aussi de réduire le nombre d'écoles où il se présente.

Utiliser et augmenter les ressources de dépistage pour tirer les meilleurs bénéfices

Afin de favoriser le dépistage actif dans les écoles, toutes les communautés doivent avoir accès au dépistage de la COVID-19 le jour même. Étant donné la présence d'un variant bien plus transmissible du virus SARS CoV-2 dans bon nombre de nos collectivités, la gestion précoce des cas et des contacts demeure un outil essentiel pour prévenir la propagation. Nous sommes ravis que les délais d'exécution aient été réduits dans bien des régions de la province. Le déploiement d'un dépistage rapide dans le cas des personnes symptomatiques permettra aussi de détecter et de contenir le virus plus tôt.

Faible est le nombre de cas supplémentaires que permet de découvrir le dépistage de la COVID-19 chez le personnel ou les élèves asymptomatiques, utilisé comme outil de surveillance, hors éclosion. Cela porte à croire que la transmission asymptomatique à grande échelle ne se produit généralement pas en milieu scolaire 4. Le dépistage accru autour des cas et en situation d'éclosion permettra d'utiliser les ressources prévues à cette fin pour tirer les meilleurs bénéfices.

Continuer de réduire la transmission communautaire, surtout dans les régions à taux élevés

Les données publiées établissent clairement que les degrés de transmission communautaires sont des indicateurs importants du risque d'introduction et de transmission de la COVID-19 en milieu scolaire. Cependant, une modélisation réalisée récemment avec des partenaires universitaires révèle que prolonger la fermeture des écoles de quelques semaines a moins d'effet que la mise en œuvre de mesures supplémentaires de santé publique touchant la communauté. Nous recommandons d'ouvrir d'abord les écoles, pendant que les commerces ou les secteurs non essentiels demeurent fermés, surtout si les taux de transmission communautaire sont toujours élevés dans certaines régions. De plus, il est possible de prendre en compte les facteurs locaux afin d'échelonner la réouverture des écoles par niveau.

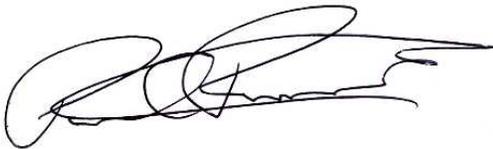
Résumé

Jusqu'à présent, bien des écoles de l'Ontario ont pu rouvrir leurs portes en toute sécurité. Et nous sommes convaincus que toutes les écoles peuvent le faire de la même façon. Nous reconnaissons que la découverte et la transmission récentes de variants préoccupants fassent courir un plus grand risque à la population ontarienne. Et les bureaux de santé locaux continueront de surveiller et d'évaluer leur effet possible sur nos communautés. À l'heure actuelle, nous ne croyons pas qu'ils justifient de retarder le retour en classe.

En conclusion, voici quelles sont nos recommandations :

- Rouvrir les écoles en priorité, même avant que les restrictions communautaires soient annulées.
- S'assurer que les mesures communautaires de santé publique sont maximisées pour favoriser la réouverture des écoles.
- S'assurer que les mesures de prévention et de contrôle des infections sont maximisées dans les écoles afin d'empêcher la propagation en milieu scolaire. Il s'agirait notamment de mesures pour garantir la distanciation physique, réduire les interactions au sein du personnel et faire en sorte que celui-ci interagisse le moins possible avec divers groupes.
- Avoir accès à des ressources de dépistage suffisantes et les utiliser de manière à tirer les meilleurs bénéfices.
- Garantir que les services de santé publique puissent procéder à une gestion complète des cas et des contacts dans les écoles.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



D^r Paul Roumeliotis
Président, Conseil des médecins-hygiénistes de l'Ontario

COPIE : D^r David Williams, médecin-hygiéniste en chef
Alison Blair, sous-ministre associée, Intervention contre la pandémie et relance (santé)

¹ COVID-19: *Guidance for School Operation during the Pandemic*, publié le 21 janvier 2021 et consulté le 25 janvier 2021 à l'adresse <https://www.sickkids.ca/en/news/archive/2021/covid19-updated-guidance-school-operation-during-pandemic/>

² European Centre for Disease Prevention and Control. *COVID-19 in children and the role of school settings in transmission - first update*. Stockholm, 2020. Consulté le 28 janvier 2021 à

l'adresse https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/COVID-19-in-children-and-the-role-of-school-settings-in-transmission-first-update_1.pdf

³ Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pleins feux sur : Mesures préventives liées à la COVID-19 dans les écoles de la maternelle à la 12^e année : Optimisation du dépistage et port du masque. Toronto ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020. Consulté le 28 janvier 2021 à

l'adresse <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/sch/2020/12/covid-19-focus-on-optimizing-screening-and-masking.pdf?la=fr>

⁴ Centre de collaboration nationale des méthodes et outils (21 janvier 2021). *Living Rapid Review Update 12: What is the specific role of daycares and schools in COVID-19 transmission?* Consulté le 22 janvier 2021 à

l'adresse <https://www.nccmt.ca/covid-19/covid-19-rapid-evidence-service>

⁵ Falk A, Benda A, Falk P, Steffen S, Wallace Z, Høeg TB. *COVID-19 Cases and Transmission in 17 K-12 Schools—Wood County, Wisconsin, August 31–November 29, 2020*. MMWR Morb Mortal Wkly Rep. ePub: 26 janvier 2021.

DOI: <http://dx.doi.org/10.15585/mmwr.mm7004e3>

⁶ Centre de collaboration nationale des méthodes et outils (21 janvier 2021). *Living Rapid Review Update 12: What is the specific role of daycares and schools in COVID-19 transmission?* Consulté le 22 janvier 2021 à

l'adresse <https://www.nccmt.ca/covid-19/covid-19-rapid-evidence-service>